



Demande de copie de jugement

Par **soulignac**, le **02/07/2010** à **23:06**

Bonjour,rrnrDivorcée une enfant à charge, en Octobre 2001 j'ai été convoquée avec ma fille devant un juge des enfants pour ASSISTANCE EDUCATIVE suite à une plainte de mon ex mari il y a eu une enquête de la PMI qui a durée près de 6 mois En Juin 2002 j'ai été à nouveau convoquée devant le même juge des enfants pour me faire part des résultats de l'enquête qui était en ma faveur Les accusations étaient injustifiées dicit le juge des enfants.rnJ'ai demandé par lettre recommandée un double de cette décision mais le tribunal dit ne rien avoir dans ses archives.rnPouvez vous m'indiquer comment faire pour obtenir ce document dont j'ai besoin puisque le père de ma fille recomence à me créer de nouveaux problèmes avec ma fille ?rnDans l'attente de votre réponse,rnRecevez mes meilleures salutations.rnrnrnPS Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire si besoin